



Saint Jean de Maurienne, le 26/04/2007

**PROGRAMME NATIONAL Leader+
2000-2006**

Rapport annuel d'exécution – Année 2006

**GAL PAYS DE MAURIENNE
FR-RA07**

Thème fédérateur : l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux savoir-faire pour rendre plus compétitifs les produits et les services du territoire

Rapport annuel en attente de validation par le prochain comité de programmation

Programme Leader+
Syndicat du Pays de Maurienne
Centre d'Affaires et de Ressources
Avenue d'Italie – BP 82
73 303 St Jean de Maurienne - Cedex
Tél. 04.79.83.52.62

Benjamin BOUQUET
Animateur
Mail : leader.spm@wanadoo.fr
Ingrid LAURENT
Gestionnaire
Mail : spmgestionleader@wanadoo.fr

INTRODUCTION

Si l'année 2003 aura été l'année du lancement du programme, l'année 2004 celle du démarrage des opérations marquantes de notre programme, l'année 2005 a vu la programmation d'opérations complémentaires à celles de 2004, l'année 2006 est marquée par l'ouverture aux entreprises grâce à l'élargissement des critères de sélection des projets innovants.

Ainsi Leader + enclenche une nouvelle dynamique sur notre territoire en aidant les entreprises à effectuer un « saut technologique ».

L'année 2006 a été marquée par le changement du chargé de mission de l'animation en milieu d'année.

L'année 2006 sera également pour le GAL Pays de Maurienne celle de la labellisation du Pays de Maurienne au Pôle d'Excellence Rurale, sur le thème de la desserte en Internet à très haut débit (via la fibre optique). La participation du GAL est primordiale à ce projet structurant basé sur le développement d'un réseau Internet en Fibre optique et la réduction de la fracture numérique pour le Pays de Maurienne.

SOMMAIRE

1. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
 - a) Evolutions socio-économiques significatives du territoire p. 3
 - b) Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence p. 3
2. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION
 - a) Etat d'avancement du programme de développement p. 4-6
 - b) Etat d'avancement par action du thème fédérateur p. 7-11
 - c) Etat d'avancement des actions d'assistance technique p. 12-13
 - d) La coopération p. 13-14
3. EXECUTION FINANCIERE
 - a) Etat de la programmation p. 14-15
 - b) Situation des paiements p. 15
 - c) Le suivi du dégagement d'office p. 15
4. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
 - a) Fonctionnement du comité de programmation p. 15-17
 - b) Utilisation de l'assistance technique p. 17
 - c) Actions d'évaluation du programme p. 18
 - d) Mesures prises pour assurer la publicité du programme p. 18
 - e) Actions de contrôle de service fait p. 19
 - f) Utilité de la mise en réseau p. 19
 - g) Synthèse des problèmes rencontrés p. 19
5. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

p.19-20

I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Evolutions socio-économiques significatives du territoire

- développement du secteur touristique avec près de 125.000 lits en 2006 contre 96.000 en 2002.
- démographie croissante sur les cantons à l'entrée de la vallée due au « desserrement » de la population des bassins d'agglomérations grenobloise et chambérienne.

B. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

Les procédures contractuelles régionales et départementales sont entrées en vigueur à l'automne 2004 et prennent le relais de Leader + sur les actions concernant le thème fédérateur du GAL.

Reconnu en tant que Pays par arrêté du Préfet de Région, le 24 mars 2004, la Maurienne est dans la phase opérationnelle de son projet de territoire, qui s'est traduite par la signature de deux procédures contractuelles :

- Le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes signé avec l'Etat et la Région Rhône-Alpes
- Le Contrat Territorial signé avec le Département de la Savoie.

La Charte de Pays élaborée collectivement entre élus et acteurs locaux, regroupés dans un Conseil Local de Développement, traduit les grandes orientations de développement à 10 ans du territoire. Ainsi la Maurienne s'engage à favoriser un développement global et durable à l'échelle d'une vallée conviviale, à taille humaine. Pour mettre en œuvre cette ambition, la Maurienne propose, un projet de territoire reposant sur 4 principaux axes de développement :

AXE 1 : Promouvoir, dans un territoire de montagne, une culture de services et de relations de niveau urbain

AXE 2 : Densifier et diversifier le tissu économique

AXE 3 : Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié

AXE 4 : Gérer son cadre de vie avec exigence

II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION

A. Etat d'avancement du programme de développement

1. Approche globale du nombre de dossiers instruits en 2006

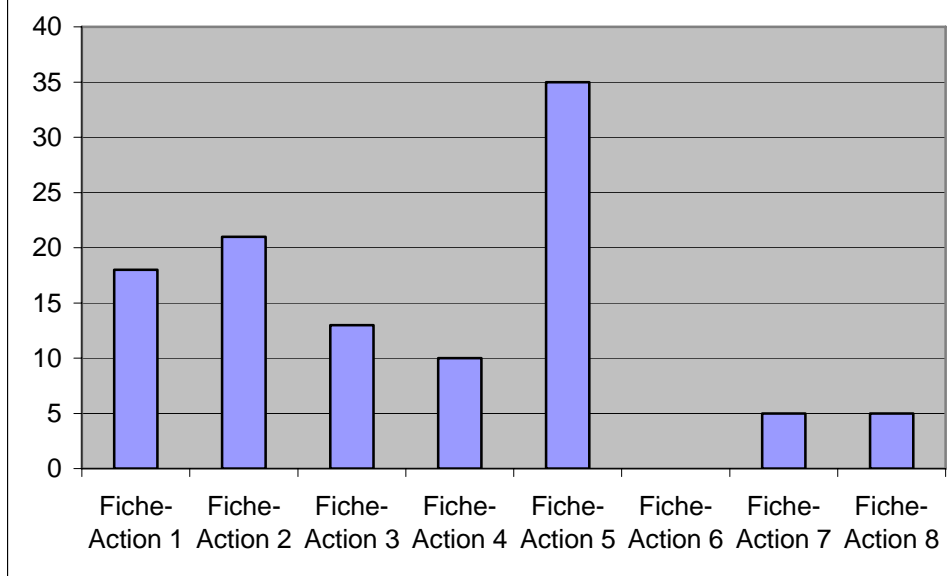
Date du CP	Dossiers programmés	Dossiers ajournés	Dossiers refusés	Opérations relevant de la règle 12
01/02/2006	11	1	0	0
21/06/2006	12	1	1	0
28/09/2006	4	0	0	0
21/12/2006	8	1	1	0
Total	35	3	2	0

2. Approche financière globale de la programmation

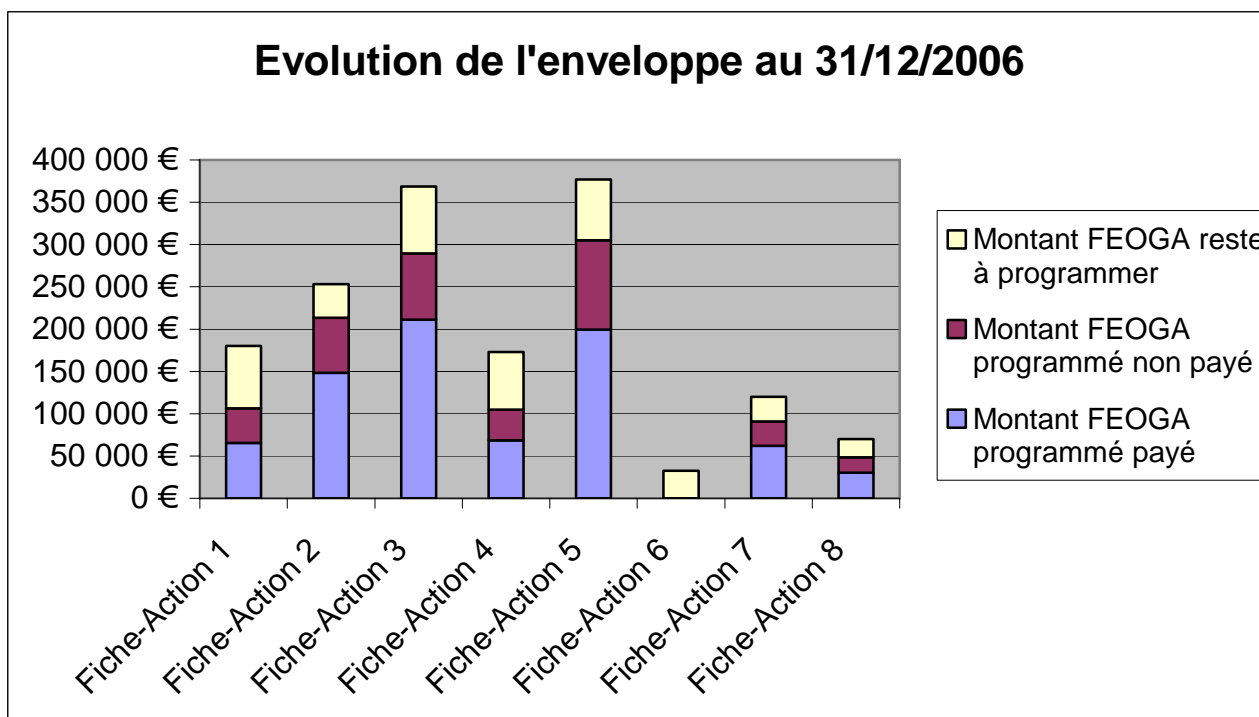
	Nombre d'actions programmées	Montant total Dépenses éligibles programmées	Montant total des dépenses justifiées (factures)	Montant total FEOGA programmé
Fiche-Action 1	18	221 430.06	154 314.37	106 494.55
Fiche-Action 2	21	957 566.53	699 637.88	213 498.59
Fiche-Action 3	13	591 005.26	496 231.08	289 397.78
Fiche-Action 4	10	303 338.22	239 167.17	104 821.10
Fiche-Action 5	35	649 911.82	545 430.67	304 921.90
Fiche-Action 6		0,00	0,00	0,00
Fiche-Action 7	5	181 418.98	132 981.95	90 709.44
Fiche-Action 8	5	96 894.43	65 990.54	48 447.33
TOTAL	107	3 001 565.30	2 333 753.66	1 158 290.69

	Montant FEOGA prévu	Montant FEOGA programmé	Montant FEOGA programmé payé	Montant FEOGA programmé non payé	Montant FEOGA reste à programmer	% d'avancement fiche action
Fiche-Action 1	180 000,00	106 494.55	65 631.79	40 862.76	73 505.45	59.16
Fiche-Action 2	253 000,00	213 498.59	148 395.47	65 103.12	39 501.41	84.38
Fiche-Action 3	368 511,00	289 397.78	211 159.50	78 238.28	79 113.22	78.53
Fiche-Action 4	172 849,00	104 821.10	68 504.12	36 316.98	68 027.90	60.64
Fiche-Action 5	376 805,00	304 921.90	199 512.30	105 409.60	71 883.10	80.92
Fiche-Action 6	32 500,00	0,00	0.00	0.00	32 500.00	0.00
Fiche-Action 7	120 000,00	90 709.44	61 973.19	28 736.25	29 290.56	24.41
Fiche-Action 8	70 000,00	48 447.33	30 259.83	18 217.50	21 552.67	69.21
TOTAL	1 573 665,00	1 158 290.69	785 436.20	372 884.49	415 374.31	73 .60

Nombre d'opérations programmées par fiche action au 31/12/2006



Evolution de l'enveloppe au 31/12/2006



B. Etat d'avancement par action du thème fédérateur

Fiche Action 1 : Mobilisation sur les grands enjeux du territoire de l'horizon 2015

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Comblent le déficit de mobilisation par rapport aux enjeux 2012 et aux événements sportifs de portée internationale (JO de Turin en 2006, championnat du monde de biathlon en 2007)
C'est une mesure qui traduit une stratégie volontariste de positionnement de la Maurienne au sein de l'espace européen.

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
180 000 €	18	106 494.56 €	59.16
Taux d'intervention depuis 2002			48.09 %
Actions financées en 2006			3
Actions financées depuis 2002			18
Bénéficiaires			collectivités locales, SEM, structures publiques

Critères de suivi de la fiche-Action

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Programme d'appui des structures intercommunales à la mise en place de SIG et de numérisation de cadastres	3
	Mise en place d'une démarche de suivi de l'habitat	1
De résultats	Nombre de mises en contacts au Fichier Interactif Logement	956
	Nombre de participants à la formation vidéo	7
	Nombre de cadastres communaux numérisés	32 (sur les 62 communes)

Présentation synthétique des principales réalisations

Les actions de soutien à la numérisation du cadastre se sont poursuivies et sont presque toutes terminées.
Formation à la vidéo en vue du Tour de France en Maurienne.
Le projet de guichet logement interactif s'est concrétisé en 2006 par sa mise activité et le recrutement d'une personne pour assurer son fonctionnement.

Fiche Action 2

L'amélioration de la compétitivité des offres de PME-TPE valorisant les potentialités et les savoir-faire du territoire, et la recherche de valeurs ajoutées reposant sur le partenariat

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Optimiser et accentuer des interventions de Maurienne Expansion (SEM), des chambres consulaires et autres structures (CRITT, Savoie Technologie...) auprès des entreprises de la vallée nécessitant un apport d'ingénierie extérieure et/ou un recours aux NTIC.

Accueil d'actifs et d'activités nouvelles dans la vallée permettant un saut qualitatif des entreprises. Améliorer la compétitivité des offres actuelles de produits et services des entreprises de Maurienne.

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu	
253 000 €	20	213 457.63€	84.37	
Taux d'intervention depuis 2002				22.29%
Actions financées en 2006				10
Actions financées depuis 2002				20
Bénéficiaires				SEM, privé

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'entreprises conseillées	10
	Nombre de personnes ayant reçu une formation	24
	Nombre d'actions communes de promotion	3
De résultats	Nombre de logiciel de gestion d'abattage acquis	1
	Nombre de machine acquises	3

Présentation synthétique des principales réalisations:

L'année 2006 a vu fleurir un grand nombre de projets, notamment par l'ouverture de la fiche-action aux projets soutenant un « saut technologique » réalisé par une entreprise.

Les projets soutenus par cette ligne sont :

- achat d'un robot 6 axes
- ligne de coupe automatisée pour bois de chauffage
- machine d'impression

L'abattoir de Maurienne a bénéficié de l'aide du programme pour son projet de modernisation informatique de son système de gestion des données d'abattage.

« DeMain » l'action collective à destination des entreprises souhaitant se diversifier, a eu le soutien de Leader+, ainsi que la réalisation d'une carte de fidélité des commerçants de Modane, et un projet de d'outil de communication commun aux acteurs économiques de Valloire.

Deux actions concernent les rencontres économiques de Maurienne pour lesquelles notre soutien est encore actif et sans dégressivité de la subvention car l'opération n'a pas de but commercial et porte sur des thématiques transversales de la vallée.

Fiche Action 3 : Différenciation de l'offre touristique de la Maurienne

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Faire du tourisme un secteur économique à part entière

Valoriser l'existant en structurant les filières par l'élaboration de nouveaux produits touristiques

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
368 511 €	13	289 397,78 €	78.53
Taux d'intervention			48.97%
Actions financées en 2006			3
Actions financées depuis 2002			13
Bénéficiaires			Offices du tourisme et syndicats d'initiative, associations, collectivités locales, particuliers

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre de points d'accueil touristiques mis en réseau	4
De résultats	Nombre de stations aux normes ISO 9001	18

Présentation synthétique des principales réalisations

La fiche-action constitue un véritable levier pour l'économie touristique de la vallée. Elle a permis au Syndicat du Pays de Maurienne de mettre en place sur son site Internet un système de réservation en ligne. Comme prévu la certification des stations aux normes de qualité Iso 9001 a également été retenu.

De plus, les projets de mises en réseau des points d'accueils de stations de sports d'hiver ont été réalisés (ESF, Office du tourisme, Caisses de remontées mécaniques)

Fiche Action 4 : Les chantiers d'innovation en Maurienne (exploitation des nouveaux gisements d'activités et d'emplois liés à l'agriculture, au tourisme et à l'environnement sur les zones de Haute-Montagne)

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Ils recouvrent des demandes actuelles à satisfaire, des besoins nouveaux à prendre en compte et des préconisations à établir pour le futur.

Développement de savoir-faire et de métiers en lien avec les activités agri-environnementales de montagne

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
172 849 €	10	104 821.10€	60.64
Taux d'intervention			34.56%
Actions financées en 2006			4
Actions financées depuis 2002			10
Bénéficiaires			Particuliers, associations, collectivités locales.

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'études conseil	2
De résultat	Nombre d'outil internet de promotion réalisé	1
	Nombre de toilettes sèches installées	1

Présentation synthétique des principales réalisations:

Le Syndicat de Pays a lancé un projet d'outil Internet de promotion des énergies renouvelables : « Atlas en ligne des énergies renouvelables »

La Mairie de Modane se voit accorder un financement pour les études préalables à la restructuration d'un quartier.

Fiche Action 5 : Appui à l'expression d'une citoyenneté de niveau Maurienne, amélioration du cadre et des conditions de vie

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Développement des partenariats public-privé par l'utilisation des TIC
 Diffusion des savoirs et renforcement de la citoyenneté de la vallée
 Développer et rendre accessible une « cyber pratique » régulière

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
376 805 €	35	309 856.22	82.23
Taux d'intervention			48.18%
Actions financées en 2006			5
Actions financées depuis 2002			30
Bénéficiaires			Collectivités locales, associations,

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Création du site Portail	1
	Nombre de collectivités publiques équipées avec accès à Internet	15
	Nombre de panneau lumineux créé	1
De résultats	Nombre de connexions au site Portail	150/jour
	Nombre de personnes fréquentant les points d'accès	en cours d'évaluation
	Nombre d'Espace Public Numérique animé créé	1
	Nombre d'Espace multimédia adapté créé	1

Présentation synthétique des principales réalisations:

La fiche-action 5 est encore très utilisée pour l'année 2006. Le territoire continue de se mailler d'Espaces Publics Numériques ouverts aux publics et animés.

Beaucoup d'associations de Maurienne pourront également se servir des équipements mis à leur disposition par les EPCI de leur territoire.

Les cantons sont presque tous dotés d'un panneau lumineux d'informations.

Un projet de sonorisation des rues utilisant la fibre optique a été programmé.

Fiche Action 6 : Evaluation

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Evaluation du programme :

- confrontation des résultats obtenus aux objectifs initiaux
- analyse du processus de réalisation du programme (état d'avancement du programme, cohérence interne du dispositif, cohérence externe entre le programme et d'autres programmes)
- interrogation de la pertinence des objectifs initiaux aux regards des besoins identifiés, le contexte ayant pu évoluer depuis la définition du programme
- appropriation des résultats de l'opération pour améliorer les programmes et les actions à venir

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
32 500	0	0	0

Estimations retenues 2 X 32 500 = 65 000 €

Aucune action d'évaluation n'a été menée durant l'année 2006

C. Etat d'avancement des actions d'assistance technique

Fiche Action 7 : Animation du Programme

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Animation du programme, accompagnement des projets, appui à la mise en œuvre des actions afin de permettre son bon déroulement
 Communication sur le programme.
 Participation aux réseaux LEADER +

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
120 000	5	90 709,44 €	75,59

Taux d'intervention 50 %

Actions financées en 2006 2

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'opérations du programme	toutes
De résultats	Nombre d'opérations achevées en conformité	toutes

Présentation synthétique des principales réalisations:

Un chargé de mission spécifique pour assurer les fonctions suivantes :

- Assistance technique auprès des porteurs de projets pour le montage technique des dossiers, la définition et la mise en œuvre des actions
- Animer les groupes de travail et le comité de programmation
- Participer aux réseaux
- *Evaluer le programme (création du cahier des charges)*

Fiche Action 8 : Gestion et suivi des projets

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Gestion du programme, suivi (+ saisie sur PRESAGE) et contrôle afin d'assurer un fonctionnement rigoureux du programme

Etat d'avancement financier

FEOGA prévu	actions programmées	FEOGA programmé	% du montant prévu
70 000	5	48 447.33	69.21

Taux d'intervention	50 %
---------------------	------

Actions financées en 2006	2
---------------------------	---

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'opérations du programme	Toutes les actions du programme
De résultats	Nombre d'opérations achevées en conformité	toutes

Présentation synthétique des principales réalisations:

Gestion assurée par le Syndicat du Pays de Maurienne :

Le chargé de mission pour l'assistance technique sera en partie affecté sur des tâches de gestion (30 %) : assurer un suivi et un contrôle des réalisations, gestion des tableaux de bord du programme, saisie des données sur PRESAGE, préparation et comptes-rendus des GAL et des comités de programmation, contrôle de la régularité du plan de financement dans le cadre du montage de dossiers, évaluation en continu du programme

Secrétariat-comptabilité assuré par le personnel administratif du Syndicat du Pays de Maurienne (30 %) : à ajuster en fonction de la montée en puissance du programme (gestion du secrétariat général du programme, celui du GAL et du comité de programmation, préparation des conventions et des arrêtés attributifs, mise en paiement et mandatements des crédits)

Plan de financement

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
140 000 €	50 % 70 000 €	50 % 70 000 €	

D. La coopération

La phase de prospection est achevée, le GAL est aujourd'hui impliqué dans 2 projets de coopération :

- l'un est interterritorial avec le GAL du Haut Chablais : « **Les archives de Pierre** »

Ce projet a été approuvé par le Comité national de sélection lors de la réunion du 19 octobre 2006, il vise à animer et valoriser les richesses du patrimoine sur les 2 territoires (Tour de

Bérolid au Châtel en Maurienne, et les Châteaux d'Allinges dans le Haut-Chablais). En effet, nos deux GAL présentent des sites historiques qu'il est nécessaire de revaloriser par des animations culturelles. Ainsi, un comité scientifique est créé sur chaque territoire pour apporter l'information historique nécessaire à la création de ces animations. Des visites guidées théâtralisées seront organisées au cours des étés 2007 et 2008 afin de faire découvrir les sites de manière dynamique à la population.

- le second projet, intitulé « **Valorisation touristique et culturelle du Mont Cenis et de ses versants** », fait suite au dépôt d'un dossier 3.000 € par la commune de Lanslebourg. Il s'agit d'un projet de coopération transnational avec le GAL italien « Escartons e Valli Valdesi », qui vise à proposer un itinéraire touristique de découverte du site du Mont Cenis aux visiteurs, ceci sur ses versants français et italiens. Ce projet permettra de valoriser l'identité historique et culturelle de cette région transfrontalière, et d'accroître la fréquentation touristique du site. Ce projet a été présenté une première fois en décembre 2006, et ajourné pour un complément d'information sur les partenaires envisagés. Les actions prévues sont :

- la quinzaine culturelle franco-italienne des grands espaces du Mont Cenis
- animation et coordination du projet
- réhabilitation et valorisation de la Pyramide et du Jardin alpin du Mont Cenis

Lors de sa deuxième présentation au Comité National de sélection de Mars 2007, le projet a été accepté avec modification des plans de dépenses.

III. EXECUTION FINANCIERE

A. Etat de la programmation

	Opérations programmées	FEOGA programmé	FEOGA consommé	FEOGA restant à programmer
Année 2006	107	1 158 290,69	785 436,20	415 374.31

Pour les 107 opérations, il y a 49 maîtres d'ouvrages différents. Sur ces 49 maîtres d'ouvrages, 36 sont des maîtres d'ouvrage de natures publiques. Ce manque de mobilisation des partenaires privés peut en partie s'expliquer par un programme trop exigeant et contraignant pour le secteur privé. En 2006, outre la distribution dans les boîtes aux lettres de tous les foyers de Maurienne du Journal du Pays comportant une page dédiée au

programme Leader+, il a été prévu de faire des affiches qui ciblent la communication sur les entreprises du secteur privé en leur rappelant les aides qui peuvent leur être allouées.

Pour le privé (Agence économique de Maurienne : Maurienne Expansion) comme pour le public (10 Etablissements Public de Coopération Intercommunale sont présents sur le territoire, une chargée de mission pour l'assistance au montage de projets des communes de Maurienne détachée par le Conseil Général) on peut s'appuyer sur de nombreux techniciens relais locaux sur le territoire du pays de Maurienne.

Ils sont très présents, bien structurés et diffusent les informations sur le programme de développement rural LEADER +.

Ces acteurs du territoire ont d'ailleurs largement participé à la création des fiches actions qui se révèlent adapté à leurs besoins. Ils sont donc les premiers à émarger au programme Leader + pays de Maurienne.

B. Situation des paiements

Les versements aux porteurs de projets se font suivant l'état d'avancement des opérations, la remise des factures et les contrôles de service fait. Les contrôles de service fait peuvent être avancés suivant le type de projets concernés et les demandes des porteurs de projets.

C. Le suivi du dégageement d'office

Des factures aux montants importants ont été rentrées au dernier moment lors de l'appel de fond de Décembre 2006, le GAL n'est pas concerné par le dégageement d'office pour l'année 2006. Cependant, l'année 2007 impose de justifier plus de 300.000€ de dépenses (FEOGA-O). Le projet de Pôle d'Excellence Rurale devrait permettre d'atteindre cet objectif afin d'éviter le dégageement d'office.

IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Fonctionnement du comité de programmation

La configuration du Comité de Programmation

Composition du Comité de Programmation

Nombre de membres titulaires : 15

Nombre de représentants privés (titulaires) : 8

Nombre de femmes (titulaires) : 3

Nombre de personnes de moins de 25 ans (titulaires) : 0

Présence d'organismes environnementaux dans le Comité de Programmation : NON

Le Parc National de la Vanoise est membre du GAL.

Le mode de fonctionnement du Comité de Programmation

Mode de fonctionnement : Nombre de réunions tenues : 4

Fréquence des réunions : 1 réunion tous les 3 mois environ.

Fonctionnement du comité :

Le double quorum est vérifié en début de séance avant la programmation des opérations.

La présentation des projets aux membres du comité se fait sous forme de fiche-projet synthétisant le dossier de demande de subvention, envoyée avant le comité avec la convocation à la réunion : les rapports d'instructions.

Le porteur de projet peut venir présenter son dossier lors de la réunion du comité.

Certains dossiers étant portés par des membres du comité de programmation, les projets sont présentés directement au comité par le membre, porteur du projet. Celui-ci ne participe alors pas au vote.

Les sujets abordés en séance

A l'ouverture de toutes les séances sont mis à l'ordre du jour un état des lieux financiers détaillés par fiche-actions.

Nous évoquons ensuite la stratégie générale du programme. Ainsi a été proposé au vote de faire évoluer les fiches-actions en y intégrant des dépenses éligibles.

Une autre des étapes lors de notre comité est de présenter chacun des contrôles de service fait pour solde. Sont alors mentionnés les éléments financés par Leader + mais aussi l'état de la réalisation de ces opérations. Le plan de financement de cette opération est une dernière fois soumis au vote et modifié si besoin.

Pour l'année 2006 d'autres sujets plus divers ont été abordés en séance du Comité de Programmation :

- Présentation du rapport annuel d'exécution - Année 2005

- Présentation du Cahier des charges sur l'évaluation finale
- Présentation synthétique du prochain programme LEADER issu du FEADER
- Définition de la notion de « Saut technologique »
- Opération de remaquetage entre les fiches action du programme
- Pôle d'Excellence Rurale
- Les 2 dossiers de coopération auxquels le GAL participe

Les éventuelles difficultés rencontrées

On peut regretter un certain manque de confidentialité des votes. Pour y remédier, il est prévu d'ajouter ce principe au prochain règlement intérieur de fonctionnement du Comité de Programmation.

Nous avons également du mal à mobiliser lors des Comités de Programmation notamment le secteur privé. Nous allons donc procéder à des changements au niveau de la composition de notre Comité de Programmation, en invitant de nouvelles personnes à le rejoindre.

B. Utilisation de l'assistance technique

Le chargé de mission Leader + doit assurer l'animation, la promotion du programme LEADER + ainsi que le suivi et le contrôle des réalisations. Il a donc pour tâche de

- apporter un appui technique aux porteurs de projets pour la définition, le montage de leurs dossiers
- impulser l'élaboration puis la mise en œuvre de projets de coopération interrégionaux et transnationaux
- participer aux évaluations des opérations de programme
- animer les réunions des instances locales : Groupe d'Action Locale et Comité de Programmation

Il est assisté dans son travail par les techniciens chargés de mission spécifique au Syndicat du Pays de Maurienne (chargé de mission tourisme, chargé de mission du contrat de rivières pour les questions sur l'environnement, chargées de mission en développement territorial).

La partie de gestion administrative et financière du programme est aujourd'hui assurée grâce au poste de gestionnaire créé en 2006.

C. Actions d'évaluation du programme

L'évaluation intermédiaire n'ayant pas été réalisée, il a été décidé de procéder directement à l'évaluation finale du programme courant 2007 et 2008.

L'évaluation sera menée en continu par le GAL et l'équipe technique, avec l'appui d'un intervenant externe aux moments clés de l'évaluation (définition des critères, bilan intermédiaire, bilan final)

Un comité de pilotage de l'évaluation assurera le suivi du travail.

L'évaluation devra mesurer en quoi les actions mises en œuvre répondent aux trois principaux objectifs :

Impact sur la mise en avant des TIC sur le territoire, de structuration du territoire et de ses acteurs (à deux niveaux : au niveau des filières et au niveau du GAL et du Comité de Programmation et de Suivi)

Il est attendu de la part du bureau d'étude, un appui méthodologique sur l'ensemble des étapes de l'évaluation : définition de critères et d'indicateurs, bilan intermédiaire, bilan final.

D. Mesures prises pour assurer la publicité du programme

Une communication annuelle, le Journal du Pays de Maurienne et le site Internet www.maurienne.fr

Dans le journal du Pays de Maurienne, la communication est ciblée sur les grands volets du programme Leader + Pays de Maurienne tout en s'intégrant à la stratégie générale de communication du Pays de Maurienne.

Le journal est édité une fois par an sur des informations relatives aux actions menées par le Syndicat du Pays de Maurienne, il est distribué par voie postale dans tous les foyers Mauriennais.

Le GAL Pays de Maurienne a désiré se joindre à la communication du Pays de Maurienne afin de rendre l'action territoriale plus lisible pour tous et de limiter les outils, ainsi le journal du Pays de Maurienne est un outil commun informant les habitants sur les différentes actions menées au niveau de la Maurienne.

Sur le site Internet www.maurienne.fr, une page est consacrée à la description du Programme Leader + Pays de Maurienne et permet d'assurer la publicité du programme et de relayer les différents appels à projets.

E. Actions de contrôle de service fait

Seuls les contrôles de service fait «pour solde» sont effectués par une visite sur le terrain auprès des porteurs de projet.

Lors de ce contrôle de service fait une fiche de contrôle est établie sur laquelle sont certifiées conformes les actions, et leurs dépenses affectées. Au cours de cette visite les indicateurs de réalisation et de résultats sont vérifiés ainsi que les exigences en matière de publicité sur la participation européenne à la réalisation de l'opération.

Les contrôles de service fait « pour acompte » accompagnent aussi chaque acompte envoyé au Maître d'ouvrage, ils sont plus succins et ne coïncident pas avec une visite sur le terrain. La conformité et la validité des factures émises par le maître d'ouvrage sont contrôlées.

F. Utilité de la mise en réseau.

Les réunions du réseau Leader + de la Région Rhône-Alpes sont jugées les plus intéressantes car elles permettent un échange de proximité sur les thématiques variées du programme Leader+, utiles aussi bien pour la gestion que pour l'animation. Le volet 3 est pour nous un pilier de l'approche Leader.

G. Synthèse des problèmes rencontrés

La sous-consommation de certaines fiches-action a imposé une ouverture des actions éligibles ou un déplafonnement de certaines actions.

V. Dispositions prise pour assurer le respect des politiques communautaires.

Pour tout projet qui est susceptible de recueillir des cofinancements ou qui suscite des interrogations sur le respect des règles une consultation de plusieurs techniciens territoriaux est effectuée.

Par exemple, pour l'instruction d'un dossier ou la question est de savoir si une association rentre ou non dans le champ concurrentiel c'est auprès des chambres consulaires et de la cellule Europe de la Préfecture de Savoie qu'il a fallu se renseigner. Cet avis aura alors été consigné dans la fiche projet envoyée avant le Comité de Programmation à tous ses membres.

Chaque porteur de projet est sensibilisé lors de la constitution de son dossier de demande de subvention aux grandes règles des politiques communautaires que sont la protection de l'environnement, l'égalité des chances hommes/femmes de la passation des marchés publics. Ils ont d'ailleurs à justifier du respect de ces règles lors du contrôle de service fait.

CONCLUSION

Le taux de programmation au 31/12/2006 est en hausse, mais le dégagement d'office était proche.

Le nombre d'opérations programmées est en augmentation par rapport à 2005. Les projets de 2006 sont marqués par une part plus importante des projets portés par des privés, ceci grâce à l'ouverture de la fiche action 2 orientée vers les PME-TPE et à l'embauche d'une gestionnaire, qui a permis de mettre l'accent sur l'animation.

Le projet de Pôle d'Excellence Rurale devrait permettre d'utiliser au mieux les aides du programme Leader + en Maurienne, il sera créé une nouvelle fiche-action (Fiche-action 9) pour les projets entrant dans le cadre du P.E.R.

Les projets plus classiques ayant été portés sur la quasi-totalité des cantons, le projet de P.E.R devrait permettre de redynamiser le programme par son ampleur et l'ambition de compétitivité du territoire.

Le 26 avril 2007, à Saint-Jean de Maurienne

Marc TOURNABIEN
Président du Groupe d'Action Locale
Leader + Pays de Maurienne